

Pour éviter les destructions d'églises, mieux vaut les habiter

🏠 > HABITER > ACTUALITÉ Par 🗣️ Jean-Bernard Litzler | Mis à jour le 08/04/15 à 19:35 | Publié le 08/04/15 à 19:07



Ce prieuré des 12e, 13e et 17e siècles installé à une heure de Rodez et Cahors est inscrit aux monuments historiques. Le bâtiment principal couvre pas moins de 1060 m². L'ensemble est proposé à 830.000 euros. *Crédits photo : Patrice Besse*



EN IMAGES - Alors que les destructions d'édifices religieux en mauvais état se multiplient, un marché de la vente de ces biens atypiques commence à émerger. Une solution pour préserver ce patrimoine.

Pas un mois ne s'écoule sans qu'une église ou une chapelle ne soit menacée de démolition. Dernière en date: l'église de Plumouison (Pas-de-Calais) dont le clocher penche dangereusement devra être rasée, faute d'argent, sur décision du conseil municipal. L'**Observatoire du patrimoine religieux**, une association qui défend ce genre de constructions, recense quelques-uns des autres édifices menacés. L'église de Vagney-Zainvillers (Vosges) a quant à elle été détruite en février dernier alors que Notre-Dame-des-Anges à Belfort, **Sainte-Rita** à Paris ou Sainte-Hilaire à Mortagne-sur-Sèvres (Vendée) sont dans l'attente du même sort. Déjà en 2013, 5 églises avait été rasée.



Une situation qui ne risque pas de s'améliorer entre désaffection de certains lieux de culte et finances en berne aussi bien du côté des **archevêchés** que des communes qui peinent à couvrir les coûts d'entretien de ces églises. C'est sans doute la raison pour laquelle le micromarché de la vente des édifices religieux commence à se développer. Si certains vendeurs tentent leur chance sur le site de petites annonces Leboncoin, le réseau immobilier Patrice Besse est l'un des seuls à proposer une rubrique spécifiquement dédiée à cette famille de biens.

«Nous nous intéressons à ce marché depuis 3 ou 4 ans, souligne Bruno Van Montagu chez Patrice Besse. Il reste encore à l'état confidentiel mais sera forcément amené à se développer comme chez nos voisins belges ou britanniques.» Il relève, pour l'instant que les acheteurs sont plutôt des étrangers (souvent des anglo-saxons) et des artistes mais que les Français commencent à s'y intéresser.

«Le passage du cultuel au culturel se fait souvent naturellement, c'est une excellente reconversion», estime-t-il. Parmi les églises qu'il a vendu certaines sont devenues des ateliers d'artiste tandis qu'une autre abrite un espace de concert pour un pianiste. Une façon aussi de se démarquer de la Belgique où les églises vacantes sont prisées pour des transformations en discothèque!

Compter 100.000 à 200.000 euros

Et du côté des tarifs, quels sont les prix affichés? «Pour une majorité de biens, la fourchette se situe entre 100.000 et 200.000 euros, précise Bruno Van Montagu. Il faut que les prix restent attractifs pour que ce type de ventes se développe.» Selon lui, les coûts de reconversion sont loin d'être dissuasifs, pour peu que le bâtiment acheté soit sain. Il cite ainsi le cas d'une chapelle pour laquelle un devis estime à 50.000 euros les frais pour la rendre habitable (installation d'un coin cuisine, raccordement à l'eau, plomberie, électricité...).

«Les municipalités ou les évêchés n'osent pas toujours mettre leurs églises en vente mais c'est dommage, mieux vaut une reconversion qu'une destruction», estime-t-il. D'ailleurs Béatrice de Andia, la présidente de l'Observatoire du patrimoine religieux se plaint à rappeler que si l'abbaye du **mont Saint-Michel** n'avait pas été reconvertie en prison par Bonaparte, elle aurait sans doute disparu.